



Publié sur *Saint-Nom-la-Bretèche* (<https://www.saint-nom-la-breteche.fr>)

[Accueil](#) > Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (ou CCAS) a pour but l'écoute de tous ainsi que le développement de la solidarité.

Saint-Nom-la-Bretèche dispose, comme toutes les communes, d'une structure dédiée à la solidarité, le CCAS ou Centre Communal d'Action Sociale. Il a notamment un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'aide aux personnes en difficulté.

Il exerce ses missions en direction :

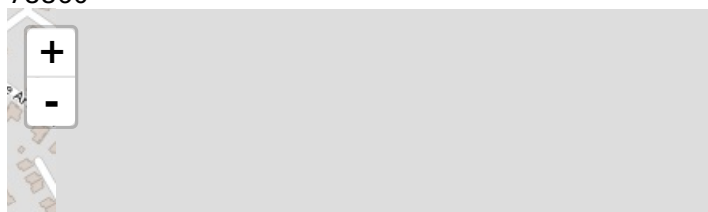
- de la petite enfance : inscription au centre multi-accueil "Petit Prince"...
- des jeunes : transport pour les jeunes demandeurs d'emploi, lien avec la mission locale...
- des personnes en difficulté : aides financières ponctuelles, écoute...
- des personnes handicapées : carte d'invalidité, maintien à domicile...
- des seniors : maintien à domicile, animation...

Pour son service de maintien à domicile, il assure une politique qui tend à préserver au maximum l'autonomie de la personne. Pour cela il bénéficie :

- d'un service d'aide à domicile qui fonctionne du lundi au vendredi, entre 8h et 18h. Il a été mis en place pour aider les personnes âgées, handicapées ou momentanément immobilisées, dans les différentes tâches de la vie quotidienne (courses, ménage, lecture...)
- d'un service de livraison de portage de repas à domicile, effectué par un agent, entre 9h et 13h
- d'une convention tripartite signée entre le conseil départemental, la société Vitaris et le CCAS, pour permettre à ceux qui souhaitent se sécuriser, d'installer un dispositif d'assistance.

Contrairement au service de téléassistance qui reste une compétence du CCAS, les services d'aide à domicile et le portage de repas ont été transférés à la Communauté de communes Gally Mauldre. Ce transfert n'a pas modifié le fonctionnement existant ; il devrait permettre à terme de mutualiser les moyens et d'aider un plus large public. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Mairie  
32 rue de la Fontaine des Vaux  
78860



#### **Repères :**

#### **Horaires :**

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
- Mercredi : 9h30 - 12h

#### **Contact :**

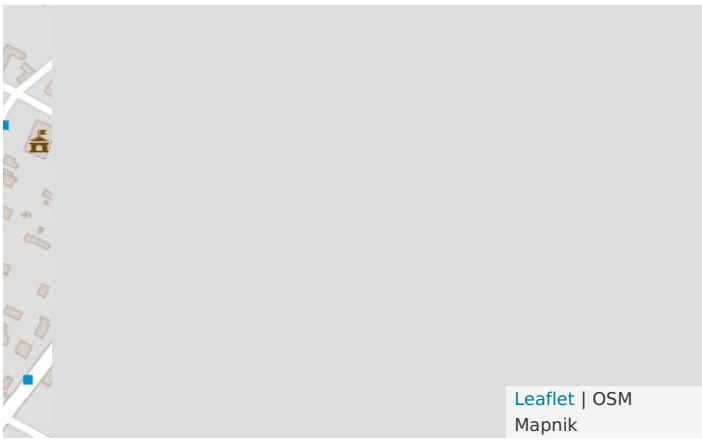
**CCAS** : Annie LEGRUIEC ou Estelle LEPETIT  
Tél. 01 30 80 07 16  
[ccas@mairiesnlb.fr](mailto:ccas@mairiesnlb.fr)

#### **Assistantes sociales**

Sandra Decker ou Catherine Martins, assistantes sociales du territoire d'Action départementale de Centre Yvelines vous reçoivent sur rendez-vous à la Mairie de Saint-Nom-la-Bretèche le mardi matin.  
17 place Robert Brault  
78490 Monfort-l'Amaury,  
Tél. 01 30 83 64 40

#### **Conciliateur de justice**

Permanences le samedi matin à la mairie de Noisy-le-Roi. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter le 06 65 47 76 58.



---

**Source URL:** <https://www.saint-nom-la-breteche.fr/fr/equipement/centre-communal-daction-sociale>